## AR Prefecture

082-248200057-20230726-20230725-DE Requ le 05/09/2023



Communauté de Communes du Quercy Caussadais 264 Route de Treilhou 82300 CAUSSADE

<u>Objet</u>: action culturelle *Contes Jeune Public* qui a vocation à sensibiliser les enfants scolarisés en maternelle et non scolarisés (structures Petite enfance) au passage de l'oralité à la lecture/écriture par le conte.

## DECISION nº 20230725

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Quercy Caussadais,

VU l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales : le Président pouvant recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant, à l'exception d'un certain nombre de domaines énumérés par cet article, les marchés publics ne figurant pas dans les domaines exclus,

VU la délibération n°2022-13 du 7 mars 2022 relative aux délégations de pouvoirs consenties par l'assemblée au Président de la collectivité, et notamment sa capacité à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures, et de services dont la valeur estimée est inférieure aux seuils de procédure formalisée et qui peuvent donc être passés sans formalités préalables ou selon une procédure adaptée lorsque les crédits sont inscrits au budget.

CONSIDERANT l'implication de la Communauté de Communes dans le développement culturel du territoire et la qualité de l'offre des prestations de la conteuse Isabelle JANNOT, qui se dérouleront les 13, 14, 16, et 17 novembre 2023, en 19 séances en médiathèques et écoles maternelles, sur 9 communes bénéficiaires : Caussade, Mirabel, Molières, Monteils, Montpezat-de-Quercy, Puylaroque, Réalville, Saint-Cirq et Septfonds

## DECIDE

- D'ATTRIBUER la réalisation de cette action culturelle à la conteuse Isabelle JANNOT (80 impasse de la Grimaudie, 82230 Monclar de Quercy, N° SIRET 518 107 925 000 35) moyennant la somme de 1867 euros TTC (incluant frais de restauration et de déplacement)
- DE PRECISER que les crédits nécessaires au règlement de cette action culturelle sont inscrits au budget

Fait à Caussade le 26/07/2023

Monsieur Guy ROUZIES Président de la Communauté de Communes